

**Arrêté préfectoral n°1240 du 21 décembre 2020**  
fixant la liste des établissements recevant du public bénéficiant d'un report de visite  
périodique

**VU** le code de la construction et de l'habitation ;

**VU** l'ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et d'adaptation des procédures pendant cette même période ;

**VU** le décret interministériel n° 95-260 du 08 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 du président de la République portant nomination de Monsieur Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or ;

**VU** l'arrêté ministériel du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) ;

**VU** l'arrêté ministériel du 24 juillet 2020 portant possibilité de report des visites périodiques d'établissements recevant du public (ERP) ;

**VU** l'avis de la commission départementale contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur en date du 29 septembre 2020 ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet de la Côte-d'Or :

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**: Les établissements recevant du public (ERP) dont la liste est arrêtée ci-après bénéficient d'un report de visite périodique sur l'année 2021.

Libellé	Type	Catégorie	Commune
<b>Commission d'arrondissement de Beaune</b>			<b>31</b>
CENTRE DE VACANCES CHARLES GRANDVIGNE	RH	4ème	ARCENANT
CENTRE DE LOISIRS CHATEAU D'EVELLE	RH	4ème	BAUBIGNY
FERME DE LA COMBE D'ETE	O, L	4ème	BAUBIGNY
GREET HOTEL EX COMFORT HOTEL	O, N, L	4ème	BEAUNE

Libellé	Type	Catégorie	Commune
HOTEL LE CEP	O, N, L, U	4ème	BEAUNE
HOTEL RESTAURANT ERMITAGE DE CORTON	PO, N	5ème	CHOREY LES BEAUNE
CHALET CLUB ALPIN FRANCAIS	O, N, RH	4ème	CORMOT- VAUCHIGNON
SALLE MULTI ACTIVITES CORPEAU	L, N	4ème	CORPEAU
HOTEL RESTAURANT HERMES	O, N, L	4ème	COUCHEY
HOTEL LOSSET	PO	5ème	FLAGEY-ECHEZEUX
ROTISSERIE DU CHAMBERTIN	O, N	3ème	GEVREY-CHAMBERTIN
MAISON DE RETRAITE LES VIGNES BLANCHES	J	4ème	GEVREY-CHAMBERTIN
CENTRE EDUCATIF RENFORCE ACODEGE	J	5ème	L'ETANG-VERGY
HOSTELLERIE DE LEVERNOIS	O, N, M, L	3ème	LEVERNOIS
MCDONALD'S	N	4ème	LEVERNOIS
AUBERGE DE LA MARINE	PO, N	5ème	LOSNE
ANCIEN HOPITAL- office de tourisme-expo	T, N	3ème	MEURSAULT
CHATEAU DE CITEAUX LA CUEILLETTE	O, N, X	4ème	MEURSAULT
HOTEL LEMON	O	4ème	MONTAGNY-LES-BEAUNE
HOTEL RESTAURANT CASTEL DE GIRARD	PO, N, L	5ème	MOREY-SAINT-DENIS
HOSTELLERIE SAINT VINCENT	O, N, L, M	4ème	NUITS-SAINT-GEORGES
IBIS BUDGET	O	4ème	NUITS-SAINT-GEORGES
CENTRE HOSPITALIER	U	4ème	NUITS-SAINT-GEORGES
SALLE LOUIS PAVELOT	L	4ème	PERNAND-VERGELESSES
HOTEL DE LA CHOUETTE	PO	5ème	PULIGNY-MONTRACHET
CHATEAU DE SAINTE SABINE	O, N, L	4ème	SAINTE-SABINE
COMPLEXE POLYVALENT ST JEAN DE LOSNE	L	2ème	SAINTE-JEAN-DE-LOSNE
HOPITAL MAISON DE RETRAITE LA SAONE	U	4ème	SAINTE-JEAN-DE-LOSNE
HOPITAL LOCAL MAISON DE RETRAITE	U, J	4ème	SEURRE
SALLE POLYVALENTE VOLNAY	L	4ème	VOLNAY
HOTEL LE RICHEBOURG	PO, L, M, N, U	5ème	VOSNE-ROMANEE
<b>Commission d'arrondissement de Dijon</b>			<b>25</b>
SALLE POLYVALENTE ARC-SUR-TILLE	L, N, R	3ème	ARC-SUR-TILLE
SALLE POLYVALENTE ASNIERES	L, N	4ème	ASNIERES-LES-DIJON
BASE NAUTIQUE DE PLEIN AIR	RH, N	4ème	ATHEE
HOTEL RESTAURANT LE CORBEAU	PO, N	5ème	AUXONNE
LYCEE PROFESSIONNEL PRIEUR DE COTE D'OR	RH	4ème	AUXONNE
SALLE EVENEMENTIELLE AUXONNE	L	2ème	AUXONNE
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE AUXONNE	S, R	4ème	AUXONNE
FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE EX IMPRO	J	4ème	BEIRE-LE-CHATEL
SALLE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS	L	4ème	BELLEFOND
HOTEL RESTAURANT CAFE LE RELAIS	PO, N	5ème	BEZE
HOTEL-RESTAURANT L'OREE DES CHARMES	O, N	5ème	BLAISY-BAS
SALLE POLYVALENTE COUTERNON	L	3ème	COUTERNON
MAISON FAMILIALE DE VACANCES	RH	4ème	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
GITE ET CHAMBRES D'HOTES	PO, N, L	5ème	GRANCEY-LE-CHATEAU-NEUVELLE
SALLE POLYVALENTE LANTENAY	L	4ème	LANTENAY
LYCEE POLYVALENT HENRY MOISAND	RH	3ème	LONGCHAMP
HOTEL RESTAURANT DU LAC	PO, N	5ème	MARCILLY-SUR-TILLE
EMMAUS	M	3ème	NORGES-LA-VILLE
EHPAD LES CHENEVIERES	J	4ème	SAINTE-SEINE-L'ABBAYE
EHPAD LE CHAMP DE MARS	J	4ème	SELONGEY
ASSOCIATION AMIS DE LA FERME DE BARMÉ	PO, L, N	5ème	SELONGEY
COMPLEXE POLYVALENT ECOLE PRIMAIRE	L, R, N	3ème	TART-LE-HAUT
SALLE DES FETES THOREY EN PLAINE	L, N, R	3ème	THOREY-EN-PLAINE
SALLE POLYVALENTE TIL-CHATEL	L, N	3ème	TIL-CHATEL
SALLE POLYVALENTE DES TROIS PONTS	L	3ème	VELARS-SUR-OUCHE

Libellé	Type	Catégorie	Commune
<b>Commission d'arrondissement de Montbard</b>			<b>17</b>
HOPITAL LOCAL ALISE STE REINE	U	3ème	ALISE-SAINTE-REINE
MUSEOPARC ALESIA CENTRE INTERPRETATION	Y, L, R, M, N	2ème	ALISE-SAINTE-REINE
PARC ZOO DE L AUXOIS	L, N, M, T, PA	2ème	ARNAY-SOUS-VITTEAUX
LYCEE DESIRE NISARD	RH, N	3ème	CHATILLON-SUR-SEINE
DISCOTHEQUE LE MITCH BAR RESTAURANT BAR	P, N	3ème	COURCELLES-LES-SEMUR
MAISON DE RETRAITE LA TUILERIE	J	4ème	EPOISSES
MAISON SAINTE CATHERINE LABOURE	L, N, V	5ème	FAIN-LES-MOUTIERS
DANCING BLUE DAVAU JOSE GONVALVES	P, N, L	3ème	JUILLENAY
ABBAYE DE FONTENAY	L, T, Y, S, V	2ème	MARMAGNE
SALLE DES FETES PAUL ELUARD	L	2ème	MONTBARD
MAISON DES PETITS FRERES DES PAUVRES	J	5ème	POTHIERES
SALLE POLYVALENTE - GYMNASSE MUNICIPALE	L, T, X	2ème	PRECY-SOUS-THIL
MAISON D'ACCUEIL ET DE RETRAITE	J	4ème	PRECY-SOUS-THIL
CHATEAU (ASSOCIATION ARCADE)	RH, L, N, Y	5ème	SAINTE-COLOMBE
CINEMA L' ETOILE	L	4ème	SAULIEU
ESPACE RENCONTRES ET LOISIRS	L	3ème	VANVEY
CENTRE HOSPITALIER DE LA HAUTE COTE D'OR	U, J, N	3ème	VITTEAUX
<b>Commission Intercommunale de S</b>			<b>39</b>
CHAPELLE SAINTE THERESE	V	3ème	CHENOVE
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRES LE CEDRE	L, R, X, W, PS	2ème	CHENOVE
AFPA CHEVIGNY	RH, N, L	3ème	CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
FOYER "ICARE"	J, L	5ème	CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
GYMNASE DES IRIS	X	3ème	CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR
FERME DE BONVAUX DEBOST CENTRE EQUESTRE	RH, L, X	5ème	DAIX
CINEMA LE DARCY	L	2ème	DIJON
SALLE DES FETES DEVOSGE	L	2ème	DIJON
ECOLE PETIT SAINT JOSEPH	R, N	4ème	DIJON
LYCEE PRIVE NOTRE-DAME	RH	3ème	DIJON
MC DONALD'S LIBERTE	N	3ème	DIJON
FLUNCH DIJON	N, X, W	2ème	DIJON
HOTEL IBIS DIJON GARE JARDINS ARQUEBUSE	O, N, L	3ème	DIJON
COLLEGE HENRI DUNANT	R	3ème	DIJON
PALAIS DE JUSTICE- COUR D'APPEL	W, L	3ème	DIJON
SALLE OMNISPORTS EPIREY	X	3ème	DIJON
PISCINE FONTAINE D'OUCHÉ	X	3ème	DIJON
IME MONTAGNE SAINTE-ANNE	RH, J, N	4ème	DIJON
IME PYRAMIDE	J	4ème	DIJON
POLE SSASP	J, N	5ème	DIJON
CENTRE DE REEDUCATION "LES ROSIERS"	U	4ème	DIJON
RESIDENCE MEDICALISEE COS ST PHILIBERT	J	4ème	DIJON
HOTEL LAMARTINE	PO	5ème	DIJON
IMMEUBLE DE BUREAUX DDASS DDPSS CPAM CEN	W, U	4ème	DIJON
COCCIMARKET EX LIDL DIJON GRESILLES	M	3ème	DIJON
STRUCTURE EDUCATIVE SNCF	RH	5ème	DIJON
SECTION DALE CHAMBRE DES METIERS	R, W, L	3ème	DIJON
HOTEL RESTAURANT RELAIS LA SANS FOND	O, N	4ème	FENAY
VILLA MATISSE EX LA BERGERIE	J	5ème	FONTAINE-LES-DIJON
MAISON DE RETRAITE LES OPALINES	J	4ème	HAUTEVILLE-LES-DIJON
EHPAD "MARCEL JACQUELINET"	J	4ème	LONGVIC
AUBERGE LES POMMERETS	PO, N	5ème	LONGVIC
SALLE POLYVALENTE CRIMOLOIS	L	4ème	NEUILLY-CRIMOLOIS
MAGASIN RESTAURANT HOTEL FLEUROT	PO, N, M	5ème	OUGES
LE DOMAINE DU LAC L'O A LA BOUCHE	N, L	2ème	PLOMBIERES-LES-DIJON
LYCEE AGRICOLE OLIVIER DE SERRES	RH, N	3ème	QUETIGNY
RESIDENCE MUTUALISTE "LE CROMOIS"	J	4ème	QUETIGNY

Libellé	Type	Catégorie	Commune
EHPAD OPERATION GENERATIONS FEDOSAD	J	4ème	SAINT-APOLLINAIRE
CENTRE POLYVALENT SENNECEY	L, X	3ème	SENNECEY-LES-DIJON
<b>S/commission ERP/IGH</b>			<b>4</b>
ESC - ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE	R	1ère	DIJON
INTERMARCHÉ CENTRE CIAL GALERIE DRAPEAU	M	1ère	DIJON
RESTAURANT WOKASIE	N	3ème	FONTAINE-LES-DIJON
CENTRE SPORTIF SAINT NICOLAS	X, L	1ère	MEURSAULT

Soit un total de 116 visites reportées.

**Article 2 :** M. le sous-préfet, directeur de cabinet de la Côte-d'Or, M. Le secrétaire général de la préfecture de la Côte-d'Or, Madame la sous-préfète de Beaune, Madame la sous-préfète de Montbard, M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Côte-d'Or, Mesdames et Messieurs les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet des services de l'État dans le département de la Côte-d'Or.

Le Préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,

**SIGNE**

Christophe MAROT